

Association des Naturalistes

de la Vallée du Loing et de la Forêt de Fontainebleau

Secrétariat
et
Correspondance
21, Rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU
(S.-et-M.)

Trésorerie
17, Boulevard Orloff
FONTAINEBLEAU
—
C. C. POSTAL
PARIS 569.34

FONDÉE LE 20 JUIN 1913

Tome XXVII - N° 4

BULIETIN MENSUEL
38° Année

Avril 1951

EXCURSIONS

DIMANCHE 8 AVRIL, Moret (archéologie), l'Etang de Moret, la Montagne de Trin (géologie, topographie), la Vallée de l'Orvanne (hydrologie, tourbières) sous la conduite de A.Lefebvre et P.Doignon. Rendez-vous à la gare de Moret à 9 h.44 (arrivée du train partant de Paris à 8 h.45, Melun 9 h.19, Fontainebleau 9 h.35); de Montargis 8 h.25, Nemours 9 h.03, Moret 9 h.25. Déjeuner vivres tirés du sac. Retour Moret 17 h.59, Fbleau 18 h.10, Melun 18 h.28, Paris 19 h.15; Moret 18 h.05, Nemours 18 h.26, Montargis 19 h.04.

DIMANCHE 6 MAI, visite de l'Ecole d'Horticulture des Pressoirs du Roy à Samoreau sous la conduite de son directeur notre ancien président M.Albert Cailloux (en liaison avec les Naturalistes parisiens). Déplacement en car de Paris. Le matin, les Tufs quaternaires de La Celle-sur-Seine (géologie) sous la conduite de P.Doignon; rendez-vous à 10 heures au cimetière de La Celle, sur le GC 39, à mi-chemin entre La Celle et Vernou, rive droite de la Seine; étude de la flore fossile pléistocène. Déjeuner vivres tirés du sac au bord de la Seine si le temps le permet. L'après-midi, rendez-vous à 14 h.30 à l'entrée de l'Ecole d'Horticulture des Pressoirs du Roy, entre Samoreau et Champagne-sur-Seine; historique de l'Etablissement par M.A.Cailloux; visite; les cultures fruitières, potagères et florales, les serres, le jardin alpin, la roseraie, la ferme d'élevage, le parc.

DIMANCHE 20 MAI, excursion annuelle: la Forêt d'Orléans, le val de Loire; 4° colloque naturaliste en jonction avec les Naturalistes parisiens et les Naturalistes orléanais. Déplacement en autocar de Fontainebleau et Paris. Bellegarde du Loiret (donjon), Pont des Beignets (vieilles maisons gâtinaises), Chicamour, les Six-Routes, l'Etang (Forêt d'Orléans), Châteauneuf sur Loire (visite du célèbre parc et des Rhododendrons en fleurs sous la conduite de son conservateur M. Chenault; étude du comportement des plants introduits dans le parc il y a 130 ans; réception à l'hôtel de ville); bords de la Loire; repas en plein air au Chastaing; après-midi: flore et faune de la Loire au Mesnil; Germigny-des-Prés (église byzantine, célèbre mosaïque du IX° siècle), Saint Benoit sur Loire (célèbre église romane), Sully sur Loire (vue sur le Château de Sully), la Forêt d'Orléans, Lorris, Montargis.

De Fontainebleau, départ à 8 heures précises place Denecourt, devant la Poste; arrêt à Nemours, devant l'église, à 8 h.15; à Montargis devant le Syndicat d'Initiative à 8 h.45 pour prendre éventuellement nos collègues de ces régions. Prix du déplacement: 400 Fr. par personne (soit 2 Fr. du km.). S'inscrire avant le 10 mai au secrétariat de l'Association ou en virant la somme

Association der Naturforscher

Name Vorname Nachname	Geburtsdatum Geburtsort Beruf	Matrikelnummer Beitrag
-----------------------------	-------------------------------------	---------------------------

Die Naturforschende Vereinigung hat sich zum Zweck gegründet, die Interessen der Naturforscher zu vertreten und die Förderung der naturwissenschaftlichen Forschung zu betreiben. Die Mitglieder sind verpflichtet, die Statuten der Vereinigung zu befolgen und den vereinbarten Beitrag zu zahlen.

Die Mitglieder sind berechtigt, an den Versammlungen der Vereinigung teilzunehmen und an der Wahl der Vorstände teilzunehmen. Die Versammlungen finden regelmäßig vierteljährlich statt.

Die Mitglieder sind verpflichtet, die Interessen der Vereinigung zu vertreten und die Förderung der naturwissenschaftlichen Forschung zu betreiben. Die Mitglieder sind berechtigt, an den Versammlungen der Vereinigung teilzunehmen und an der Wahl der Vorstände teilzunehmen.

de 400 Fr. à notre C.C.P. Paris 569-34. Pour le départ de Paris, renseignements au bulletin de mai ou s'adresser à notre collègue G. Dupuis, 57, rue Cuvier, Paris, 5°. Pour ceux qui suivront par leurs propres moyens, rendez-vous à 10 h.30 à l'hôtel de ville de Châteauneuf sur Loire.

L'EXCURSION du dimanche II mars au Rocher de Samoreau -Forêt de Champagne s'est déroulée par temps pluvieux, ce qui n'a pas généré d'intéressantes observations, notamment de la part de nos amis A. Lefebvre, P. Doignon, D. Rapilly, Mme Rapilly, M. Clémencet, P. Pérault. L'agrément de la sortie s'est partagé entre: l'Ornithologie (Sittelle, Pics, Mésanges, Buse, Alouette, Pinson, Rouge-Gorge, etc.), avec découverte d'un nid (ancien) de Grive chanteuse, la Botanique (Scilla bifolia et Anémone nemorosa en fleurs, Daphne Laureola), la Mycologie (Hirneola Auricula-Judae, Coriolus, Lenzites, Collybia atrata, Galerina hypnorum), la Bryologie (Climacium dendroides), la Géologie (Stampien au Rocher de Samoreau, cailloutis et argiles pléistocènes en Forêt de Champagne), la Dendrologie (taillis de Charmes, Bouleaux, futaies de Chênes et conifères), etc.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- A. de GIVENCHY, 4 Cloître Saint Aignan, Orléans, Loiret; présenté par l'Abbé A. Nouel et R. Gauthier.

Mlle Geneviève GABALDA, 56, Rue de Paris, Nemours, S. & M.; membre depuis 1925, réinscription présentée par J. Lashier.

DON.- Reçu pour les publications: de D. Rapilly, 100 Fr.

NECROLOGIE.- EMILE SINTUREL: Ancien président, membre à vie et donateur, bienfaiteur de notre Association, l'Inspecteur des E. & F. Emile SINTUREL est mort samedi 17 mars, à Fontainebleau, où il était la figure la plus représentative du tourisme régional. Il fit toute sa carrière à Fontainebleau, de 1913 à 1933 comme Inspecteur adjoint, Inspecteur, puis inspecteur principal des Eaux et Forêts. A ce titre, par sa compétence technique, son esprit d'initiative, son bon sens, il réalisa une oeuvre durable surtout en organisant le service de lutte contre les incendies. Conseiller municipal depuis 1919, puis en 1946, fondateur en 1920 et président depuis 1923 du Syndicat d'Initiatives de Fontainebleau, il a été le promoteur et le grand artisan de l'érection de Fontainebleau en station touristique, puis en station uvale. Président de la Fédération des S.I. de la Région parisienne, membre du Conseil supérieur du Tourisme, il oeuvra efficacement pendant 30 ans pour l'essor de Fontainebleau sans cesser de veiller au respect de nos sites forestiers qu'il protégea àpremièrement. M. Emile SINTUREL s'intéressait à la Biologie et suivit nos travaux avec assiduité jusqu'à sa mort. Adhérent depuis 1922, il fut élu vice-président en 1926, président en 1927, puis membre d'honneur depuis 1932. C'est grâce à son appui que nous avons obtenu, de 1927 à 1939, une subvention du Ministère de l'Agriculture qui nous a permis de publier les onze tomes de notre revue "La Forêt de Fontainebleau". C'est sous sa présidence que ce sont déroulées, en 1943, les cérémonies fêtant le trentenaire de notre Association. Depuis la reprise de 1945, M. Emile SINTUREL n'a cessé de nous témoigner sa sympathie et son appui, cotisant d'abord comme membre à vie, puis à plusieurs reprises comme membre bienfaiteur. Il a peu publié; on lui doit quelques articles dans la Revue des E. & F., et dans les revues touristiques, une étude sur le régime de la Forêt de Fontainebleau pendant la Révolution (1920), deux mémoires publiés dans nos bulletins: "Notes sur le Bois de la Commanderie" (1927) qu'il rattacha à la Forêt, et une étude sur l'invasion du Dasychira pudibonda (Lépidopt.) en Forêt de Fontainebleau (1927) qui menaçait la Hêtraie des Erables et Déluge et qu'il contribua à sauver avec le concours de notre Association. Il publia également une note sur le monument de Kosciusko (1924) et un article sur "La défense de la Forêt" (1938). C'est un grand ami de la Nature que nous perdons, en même temps qu'un sincère naturaliste et un défenseur influent de nos sites fontainebleaudiens.

Pierre D.

EXPOSITION DE PREHISTOIRE.- Une exposition de Préhistoire locale se tiendra au Musée des Sciences naturelles d'Orléans du 1^o au 22 avril 1951. Elle sera inaugurée le dimanche 1^o avril par M. Gaudron, Secrétaire général de la Société Préhistorique française. C'est la première fois qu'une telle manifestation aura lieu à Orléans, d'autant mieux que la plupart des documents qui vont être présentés se trouvaient dispersés et ignorés au fond des tiroirs de nombreux collectionneurs. L'ensemble constituera un véritable cours de Préhistoire que nous nous efforcerons de rendre très vivant. Les découvertes locales seront présentées dans le cadre général de la Préhistoire française et de nombreux tableaux explicatifs permettront aux moins qualifiés de comprendre, sinon de résoudre les divers problèmes qui se posent à propos des origines de l'Humanité. Les nombreuses cartes régionales montreront aux plus sceptiques le rôle important que notre région gâtinaise a joué dans le peuplement de la France et dans l'élaboration de notre civilisation.

André NOUËL.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

C. Vanden BERGHEM, L'analyse pollinique et l'histoire forestière récente de la Belgique; Les Naturalistes Belges, XXXII, 1951, p. 28.

Raoul COMBES, Le mécanisme d'action du milieu extérieur sur les végétaux; Bull. Soc. Bot. Nord de la Fr., 1950, p. 78-90. cf. analyse bull. de mars, p. 45.

Pierre DOIGNON, Formes anthracophiles de quelques Muscinées du Massif de Fontainebleau; Le Monde des Plantes, n^o 273, déc. 1950, p. 77. cf. analyse p. 59.

Paul FITTE, La Vallée de l'Oued Guir; Une culture primitive inconnue; Bull. Soc. Préhist. Fr., 1947, n^o 7-8.

Id., Du paléolithique supérieur en place dans la région de Colomb-Béchar; Bull. Soc. Préhist. Fr., 1946, n^o 5-6.

Id., Contribution à l'étude des limons et de leur industries primitives; La Briqueterie d'Allonne (Oise); Bull. Soc. Préhist. Fr., 1949, p. 52-62.

Id., Etude d'une station d'objets en forme de T de la vallée moyenne de l'Oued Guir (Sahara occidental); Bull. Soc. Préhist. Fr., 1949, p. 204-215.

Id., Les limons de la région de Villejuif et leurs industries paléolithiques; "L'Anthropologie", LIII, 1949, pp. 1-19, 194-208, 407-433.

Roger GAUTHIER, Le jardin des Apothicaires à Orléans; Bull. Nat. Orléanais, VII, 1951, n^o 59, p. 2.

Clément JACQUIOT, Sur le déterminisme de la formation des tumeurs ligneuses observées chez les Chênes attaqués par *Agrilus biguttatus* Fab. (Coll. Bup.) C.R. Acad. Sc., 231, déc. 1950, p. 1552.

Paul JOVET, Plantes du Sud-Ouest (Landes, Pays Basque); Bull. Muséum, 1950.

Id., *Antirrhinum marrandioides* à Hyères; Le Monde des Plantes, 1950, p. 91.

André NOUËL et Maurice SALMON, Quelques découvertes préhistoriques et gallo-Romaines au sud de la Loire autour de Jargeau; Nat. Orléanais, fév. 1951.

Jacques PICARD, Nouvelles notes sur *Pyrgus malvae* (Lépid.); Rev. fr. de Lépidoptérologie, XII, 1950, p. 241.

Yves SINOIR, Evolution de la structure nucléaire au cours de la spermatogénèse chez *Marchantia polymorpha*; C.R. Acad. Sc., 231, 18 déc. 1950, p. 1539.

Robert VIROT, L'évolution des marais dans la région parisienne; La Feuille des Natur., 1950, p. 81-86. cf. analyse in bull. ANVL de février, p. 33.

GEOLOGIE

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES POUNDINGUES DE NEMOURS.- Suite des bull. 1950, pp. 121, 137; 1951, pp. 7, 24.- Etude pétrographique: A/ Morphologie des poudingues: Les poudingues compacts: Le poudingue proprement dit ou poudingue compact est une roche siliceuse ou parfois silicocalcaire faite de silex cimenté par un grès. Un poudingue type, tel celui de Poligny, est un conglomérat dont les silex sont cimentés par un grès siliceux très compact et qui en fait une roche dense et très dure, difficilement attaquée au marteau, qui brise les silex avec le grès. Elle ne fait pas effervescence aux acides, donc ne con-

tient aucune trace de calcaire. Les silex: Ils sont de tailles diverses pouvant aller au plus de 1 décimètre jusqu'à 1 ou 3 mm. Mais les éléments de taille moyenne (quelques centimètres) dominent. Leur teinte est variée, allant du gris foncé au gris très clair ou du brun foncé au jaune paille. L'éclat est souvent corné, parfois plus luisant. La cassure est fréquemment conchoïdale. Les galets sont plus ou moins arrondis, aucun ne présente d'arêtes vives, les plus gros sont même en général extrêmement roulés; ils sont très proches les uns des autres, se touchant parfois ou laissant entre eux un léger intervalle. Le grès reliant les galets, composé en majeure partie de silice, dépourvu de calcaire, contient de l'argile comme le révèle l'analyse chimique. Son aspect et sa dureté varient dans un même échantillon suivant la teneur en argile ou en silice. Des plages se montrent lustrées, à éclats gras, parfois à cassure esquilleuse. Elles raient l'acier. L'oeil ou même la loupe les montrent formées de grains de quartz à peine séparés par le ciment. D'autres régions sont au contraire plus ternes et en même temps moins dures et vacuolaires. Le couteau les raie. Un ciment plus abondant et plus tendre sépare les grains.

Les autres poudingues: Les silex: Dans tous les gisements, les tailles des silex varient de 10-12 cm. aux dimensions des graviers. La teinte, elle aussi, varie. Parfois, comme à Bagneaux, une remise en mouvement du fer a fait passer silex et grès au rouge carmin. Quant à la proportion des silex et du grès, rien de plus variable aussi. On peut observer, comme à Poligny, des blocs à ciment très abondant, d'autre au contraire à galets assez rares, d'autres enfin qui ne sont que du grès. Le grès diffère suivant les échantillons et les carrières. Prenant l'aspect extérieur d'un quartzite, comme à Bagneaux, Poligny, La Génevraye et dans les blocs isolés trouvés à Darvault et au Bois Godeau, il peut se montrer presque friable; les silex s'en détachent alors sous le marteau. Parfois, comme dans les carrières du vallon de Fay, le grès est bourré d'éclats de silex noirs, beaucoup plus abondants, plus anguleux et plus gros que les quartz.

Dans une autre carrière du même village, entre deux couches d'un même faciès meuble s'intercale un banc solide mais à peine cimenté. D'assez rares galets d'un noir bleuté sont pris dans un grès friable fait de gros éléments de quartz et d'éclats de silex. Contrairement au grès des autres poudingues celui-ci est calcaire (30 %) alors que le sable dans lequel il est inclus ne l'est pas.

Cas particulier: Dans une carrière du vallon de Poligny, des blocs de Poudingues à ciment jaunâtre, disons des "galets de poudingues" sont noyés dans un grès blanc-grisâtre d'aspect assez différent. Le grès jaune est plus compact que le blanc dont les cassures n'en ont pas l'aspect lustré. Le grès blanc est, de plus, à éléments plus grossiers. Ces galets de poudingues sont arrondis et lorsque l'on peut mettre à nu la surface de séparation des deux grès, on voit qu'elle a subi un certain poli. Il semblerait donc que le poudingue actuel renfermerait des éléments de désagrégation d'un premier poudingue, éléments qui ont eu le temps d'être roulés et usés avant de faire partie à nouveau d'un banc compact. Poligny est le seul point où j'ai pu, jusqu'à présent, observer ce phénomène.

Les grès proprement dits et le calcaire gréseux: J'ai fait remarquer précédemment qu'il me semble opportun de rattacher aux poudingues des grès sans galets que je nomme ici grès proprement dits. Voici les raisons pour lesquelles je pense qu'on peut les comprendre dans la même étude: 1/ Comme on vient de le voir, au milieu d'un gisement de poudingues, on peut observer des parties uniquement gréseuses; 2/ les blocs de grès observés semblent, par leur situation géographique et stratigraphique, appartenir au même âge que les poudingues; 3/ grès proprement dits et poudingues, entre lesquels on trouve tous les intermédiaires, ne diffèrent essentiellement que par l'ordre de grandeur des matériaux qui ont été cimentés, depuis les gros blocs en galets jusqu'aux grains de quartz de quelques microns; 4/ les examens macroscopi-

que et microscopique de ces grès montrent leur ressemblance frappante avec ceux qui servent de ciment aux poudingues.

Ainsi, au Bois Godeau, on passe latéralement d'un gisement de silex à des grès interstratifiés en amas lenticulaires dans un sédiment meuble argilo-sableux très rubéfié. Ce grès grisâtre, semé de taches jaunes pâles est, par places, lustré et de cassure souvent esquilleuse. Nullement calcaire, il est dur, rayant l'acier. Son grain est très fin. Certains échantillons montrent un assez grand nombre de cavités tapissées de quartz cristallisé. Bref, par la plupart de ces caractères, ce grès rappelle celui des poudingues de Poligny par exemple. C'est un grès tout à fait semblable qu'on trouve en bancs au Bois d'Esman sous le grès calcaire.

Enfin, les blocs de grès dit "cliquart" qui jonchent le sol du plateau gâtinais semblent pouvoir se rattacher aux types précédents. Un échantillon récolté entre Thoury et St Ange-Le-Vieil est complètement dépourvu de calcaire et rale l'acier. Un autre trouvé près de Bézanleux comporte une partie très dure d'aspect lustré, non calcaire, voisinant avec une zone calcaire et tendre où se distinguent des grains de quartz. Il est facile avec la loupe et l'acide de suivre le passage assez brusque du grès non calcaire au calcaire gréseux comme il a été suivi sur le terrain de Poligny, Bagneaux, Fay et Esman. Mieux encore, l'observation a été faite au microscope sur un échantillon récolté route de Nemours.

Le fait qu'on peut, sur un petit échantillon, observer un passage brusque d'une roche à l'autre m'inclinerait à penser qu'il s'agit de deux formations bien distinctes dont le dépôt a été nettement séparé. Le calcaire gréseux proviendrait du démantèlement du grès ou du poudingue sous-jacent au début de la phase lacustre qui donne le calcaire de Château-Landon. Il est fait d'un calcaire à faciès lacustre contenant des silex et des quartz tout à fait semblables à ceux des poudingues. On y trouve aussi des débris de grès. Enfin, en récoltant des échantillons à divers niveaux, j'ai pu noter la diminution graduelle du nombre des quartz jusqu'à ce qu'on arrive au calcaire de Château-Landon d'où ils sont à peu près absents.

Un poudingue particulier: celui de Merlange: Il est au moins curieux de noter un poudingue trouvé à Merlange, près de Montereau, dans une carrière d'argile plastique. C'est un conglomérat de cailloux de grès roulés liés par un ciment fait de calcite noyant des quartz.

Le faciès meuble: Comme je l'ai dit au début du travail, il est plus souvent donné d'observer le Poudingue de Nemours sous un faciès meuble qu'en blocs compacts. On a affaire alors à un mélange de galets de silex et de sable ou bien à du sable dépourvu de galets.

I/ Le faciès meuble dans son ensemble. Granulométrie globale. Ici figurent une série de tableaux et de graphiques que nous ne pouvons reproduire et qui mettent en évidence les remarques suivantes: a/ Le faciès meuble est rarement calcaire. Les trois gisements où on a pu observer la présence de calcaire se présentent de façon particulière; ils sont situés au sommet de la formation, au dessous du calcaire lacustre; la partie sableuse on est durcie et, si elle n'a pas la dureté du ciment des poudingues compacts, elle est difficilement attaquée à la pelle. Elle fait penser à une marne. Peut-être le calcaire qu'elle contient apporte-t-il par l'infiltration d'eau qui a au préalable traversé la couche assez puissante du calcaire lacustre qui la surmonte. On ne peut guère retenir l'hypothèse d'une couche contemporaine des premiers dépôts lacustres car on n'y trouve aucun fossile. b/ les faciès à galets dominent au sud. c/ dans le cas d'un faciès à galets, le poids de ceux-ci est dominant et oscille entre 66,6 et 91,3 %. Noter l'exception de Bézanleux où l'on trouve seulement 9,7 % de galets. Lorsqu'on trie les galets cailloux et graviers, on voit que les éléments compris entre 15 mm. et 2 mm. sont très rares: 4 % à Poligny, 2,6 à Malicorne, 2,6 à St Eudoze. Les courbes de granulométrie globale traduisent cette remarque de façon frappante: un palier presque horizontal correspond aux dimensions comprises entre 15 mm.

et 1,9 mm. Cette discontinuité pourrait faire penser à deux apports différents, indépendants, l'un d'éléments grossiers, l'autre d'éléments fins. Ceci signifie peut-être que sables et galets se sont déposés à deux périodes différentes ou bien qu'il y a eu variation brusque du courant. Mais peut-être aussi deux courants différents apportant l'un des galets, l'autre du sable ont-ils été mélangés avant de déposer leurs apports un peu plus loin.

Il est bon de rappeler aussi que dans une même carrière (St Euzoge, Les Fourneaux), se succèdent parfois des lits argileux, des lits sableux, des lits à galets, éléments ailleurs mêlés en un même faciès et qui, là, se succèdent en strates entrecroisées. C'est l'image du delta d'un torrent à régime rapide et fréquemment variable. A Bézançon, on observe une succession semblable, mais sur une plus grande échelle. Une couche d'argile de plusieurs mètres de haut est intercalée entre deux couches sableuses comprenant, l'inférieure 10,5 %, la supérieure 40,7 % de suspensoides et colloïdes. Un peu plus loin, c'est un banc à galets. De même à Merlange, près de Montereau, on voit se succéder l'argile et le sable horizontalement ou verticalement, ou, le plus souvent, par entrecroisements des couches. Tout ceci peut, je crois, permettre de considérer l'argile comme la phase ultime de formation sableuse ou dominant de plus en plus poudres et suspensoides.

d/ Enfin, comme le montrera la granulométrie partielle, les parties sableuses du faciès à galets sont comparables au point de vue composition aux formations purement sableuses. Il en est ainsi à Bézançon pour le faciès à galets B₄ et le faciès sableux B₃. Ce fait vient à l'appui de l'hypothèse énoncée précédemment: celle de l'indépendance de la phase grossière et de la phase fine. D'autres observations apporteront plus tard des arguments de même sens.

(A suivre)

Alice FEE.

GENERALITES SUR LE STAMPIEN ET SUR QUELQUES FORMATIONS REGIONALES.- Dans son ouvrage très documenté sur la "Géologie régionale du Bassin de Paris" qui vient de paraître chez Payot, M. René Abrard, professeur au Muséum, consacre un chapitre détaillé à l'étage stampien et aux sables de Fontainebleau. Il en indique les limites géographiques, la composition minérale, la faune. Il analyse les formations voisines ou incluses et plus spécialement: les sables à galets de Saclas (Larchant), les horizons calcaires de Larchant et du Puisellet "qui constituent des indentations de faciès dans les sables de Nemours", le calcaire marin et le calcaire lacustre de Darvault à Potamides Lamarcki, etc. Le Pr. Abrard adopte, pour expliquer les alignements de grès en bandes NW-SE, la théorie d'un "régime dunaire qui se serait généralisé avant l'établissement du lac de Beauce" (p.361). L'auteur résume également l'essentiel de nos connaissances concernant les Poudingues de Nemours (p.338,378), les tufs quaternaires de La Celle-sur-Seine en indiquant faune et flore fossiles par étages (p.370-371), les calcaires de Château-Landon (p.377,379), les faciès marins et lacustres du Gâtinais (p.382), le Calcaire de Pithiviers, la Mollasse du Gâtinais (p.383,384), etc.

ZOOLOGIE

ZOOLOGIE ET LINGUISTIQUE.- J'ai trouvé récemment, dans une revue sérieuse, le mot "orang-outan" orthographié "orang-outang". Cette erreur est effectivement assez fréquente et d'ailleurs - est-il besoin de le dire? - toute véridique. Mais elle présente un côté amusant qui est le suivant:

Le mot "orang-outan" vient, comme on sait, du malais et signifie littéralement "homme des bois" (orang = homme et outan = bois, forêt). Ce mot caractérise bien l'habitat de l'animal. Or, en malais (langue à laquelle plusieurs séjours à Java m'ont permis de m'initier), le mot "outang" a également un sens: il signifie "dette"; de sorte que "orang-outang" peut se traduire par "débiteur". Plus rien de commun avec le singe en question. Il est vrai qu'un humoriste en profiterait peut-être pour affirmer que le fait d'avoir des det-

les rapproche encore de l'homme notre frère inférieur.

Avant de quitter le Malais, on peut remarquer que les quelques mots français tirés de cette langue ont presque tous trait à la Zoologie ou à la Botanique. En de hors d'orang-outan, déjà nommé, il y a par exemple deux noms vulgaires de Mammifères exotiques: Babiroussa (babi= cochon et roussa=cerf); pangolin (peng-gôling= qui roule, qui se met en boule comme un Hérisson). Il y a aussi Bambou, connu de tous, et dôurian, nom d'un fruit tropical.

Pierre MATRIOLET.

ECOLOGIE FORESTIERE

LA QUERELLE DES PINS ET LEUR AVENIR A FONTAINEBLEAU.- Dans un ouvrage intitulé: "Le vieux Barbizon (1852-1875)" par le peintre Gassiès, avec préface de Lafenestre, également peintre et membre de l'Institut, édité en 1907 chez Hachette, on trouve les phrases suivantes: "Nous déplorons la multiplication désolante de ces massifs d'affreux pins plantés par le Domaine, de ces pins uniformes, insensibles, raides, d'un vert froid et monotone, alignés comme des chiffres sur les registres administratifs, qui étouffent désormais, sous la lourde régularité d'une couverture lucrative, l'antique chaos tumultueux des rochers anarchiques de l'ancien Désert d'Apremont... Pandore dut encore intervenir pour empêcher les peintres, défenseurs obstinés du paysage, d'arrêter la croissance des sapins officiels en les décapitant sitôt leur plantation. Il fut un temps où l'on ne devait pas rentrer chez Ganne (aubergiste) sans apporter quelques dizaines de têtes".

Ce texte présente d'abord des termes impropres tels que "insensible, froid, lourd, tumultueux, anarchique, qui ne peuvent grammaticalement s'appliquer à des végétaux, à leur couleur et leur port, ni à des rochers même disposés en chaos (sans insister sur la confusion de pins et sapins). L'uniformité et la régularité ne sont pas des défauts pour des plantations, mais au contraire des ~~plantes~~ qualités, surtout quand il s'agit d'essences de lumière, seules utilisables en plein découvert.

Le pin a été préféré au chêne parce que ce dernier n'aurait pu s'accommoder de la médiocrité du terrain siliceux, mêlé aux rochers autour desquels il a certainement fallu répartir les plants aux rares places découvertes, de sorte qu'on n'a pu les aligner comme des chiffres. Enfin, le caractère lucratif de l'opération est bien improbable, vu la lenteur de croissance des jeunes arbres alors que l'exploitation des carrières, plus rapidement rémunératrice, mais plus susceptible de modifier le paysage, sévissait dans Apremont sans exciter l'hostilité des peintres et n'a été supprimée que vers 1875 sur les instances de Denecourt. La décapitation des têtes de pins recommandée dans l'auberge Ganne était d'autant plus répréhensible qu'elle faisait preuve d'un égoïsme insouciant à l'égard des générations futures qui, maintenant après un siècle, bénéficient des Pins survivants dont l'évolution a créé des peuplements irréguliers, assouplis, composés de troncs rouges et bruns qui embellissent désormais sous une couverture jardinée les anciens rochers nus d'une partie du Chaos d'Apremont (notamment au sud du monument Millet-Rousseau). En effet, la majeure partie du chaos a été incendiée en 1893 et 1945 sur environ 400 hectares, la dernière fois, par suite de l'imprudence des campeurs, successeurs des peintres dans le dédain des jeunes plantations, de sorte que ces dernières doivent être satisfaits du résultat obtenu. Mais la plantation des pins était parfaitement justifiée.

On distingue dans notre Forêt: le Pin sylvestre, le Pin noir, le Pin Laricio et le Pin maritime.

Le Pin sylvestre croît spontanément en France dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central; son indigénat est douteux dans les Vosges et nettement inexistant dans le Jura et les Ardennes, mais il se rencontre en Alsace et a été introduit artificiellement depuis 1830 en de nombreuses forêts de plaines notamment celles d'Orléans, Fontainebleau, Sénart, Rambouillet,

Ermenonville, où il a prospéré dans les stations de terrain siliceux, profond, surtout aux expositions méridionales. Il ne peut s'accomoder des terrains calcaires et compacts. Il se propage surtout par semis grâce à ses graines légères et ailées que le vent peut emporter à grandes distances et qu'on peut récolter en chauffant les cônes au soleil ou dans des fours pour obliger les écailles à s'écarter. C'est une essence de lumière qui languit sous le couvert de ses parents et exige un dégagement rapide. Il peut atteindre la hauteur de 30 m. vers 200 ans et fournir un bois rouge assez dur, imprégné de résine, couvert d'une écorce rouge et mince dans le haut, brune et longuement crevassée dans le bas, mais qui sur les vieux arbres de certaines races se divise en plaques, rappelant les écailles de tortues.

Le Pin noir, originaire d'Autriche, est ~~le~~ plus trapu et plus droit que le sylvestre, avec aiguilles plus longues et plus foncées. Son écorce est épaisse, peu écaillée et noire jusqu'en haut de la tige. Les cônes sont plus gros et plus larges que les précédents. Mais sa plus remarquable spécialité est sa préférence pour les terrains calcaires, de sorte qu'il a été principalement utilisé en Champagne et en Lorraine. Son bois est inférieur en qualité à celui du Pin sylvestre, par suite d'accroissements plus larges.

Le Pin Laricio, originaire de Corse, est droit, cylindrique, élancé, avec aiguilles semblables à celles du précédent, mais son écorce est grise et divisée en larges écailles et ses cônes assez larges et souvent arqués. Il préfère les terrains argileux résultant de la décomposition des granits sur sols assez frais. Sa croissance est rapide mais son bois blanc rosé n'acquiert une bonne qualité qu'en montagne et manque de souplesse ou de dureté en plaine.

Le Pin maritime, originaire de l'Europe méridionale, résiste mal au froid dans le nord de la France. Sa tige est élancée, mais souvent flexueuse, avec une écorce noirâtre profondément crevassée et des aiguilles très longues et vert clair. Ses cônes sont très gros et ovoïdes. Il se plaît en terrain siliceux, mais donne un bois blanc et mou très imprégné de résine, produit qui justifie sa principale utilisation, surtout dans les Landes.

A Fontainebleau, ces quatre essences ont été employées en proportions variables. Les terrains à repeupler étaient principalement siliceux, car les terrains calcaires occupant les plateaux ont toujours été couverts de vieilles futaies feuillues (voir notre article in bull. ANVL, février 1951, p. 27) de sorte que le Pin noir y est rare (Porte aux Vachos) Porte Maintenant, Plaine des Ecouettes); le Pin Laricio de Corse n'apparaît qu'après greffage sur Pin sylvestre réalisé en 1843 par Marrier de Boisd'hyver pour obtenir des graines de cette essence, d'où résultent de très beaux sujets disséminés en bordure des routes, surtout à Franchard; le Pin maritime a beaucoup souffert des hivers rudes, notamment en 1879. Il persiste cependant au Rocher Cassepot, au Mont Ussy, au Rocher Fourceau, où ses jeunes semis semblent devoir fournir une race nouvelle résistante au froid.

Le Pin sylvestre a été introduit en 1785 par le botaniste Lemonnier, médecin de la Reine, au canton de la Plaine des Pins, au sud du château, où ses derniers représentants en forêt, mis en Réserve par M. Reuss, ont tous péri en 1915; mais il en reste, dans le Parterre au bord du bassin du Bréau, quelques sujets de race médiocre avec l'écorce caractéristique des vieux Pins. On a continué à partir de 1830 à l'aide des Pins de Haguenau (Alsace) dont le port est plus élancé, le branchage plus étalé, l'écorce brune et longuement fissurée; les sujets ont d'abord été disséminés parmi les feuillus, puis groupés en parcelles continues dans les terrains siliceux sur environ 4.000 hectares. Ensuite, l'aménagement de 1892 institua trois séries résineuses dites de Franchard, de la Malmontagne et de la Haute Borne où devait être assurée la prédominance du Pin sylvestre. Mais cette opération a été contrariée par les incendies notamment en 1926-29-33-34 et pendant la dernière guerre, surtout près de Franchard, la Haute Borne et Apremont, où leur extension atteint maintenant environ 2.000 hectares. Pour en éviter le retour, on dispose ac-

tuellement de cinq pylones dominant la forêt où, pendant les époques dangereuses se tiennent des veilleurs munis du téléphone pour alerter le poste central, lequel peut envoyer sur place le personnel et le matériel nécessaires de sorte que la plupart des incendies peuvent être arrêtés avant d'avoir pris de l'importance.

On voit donc que la propagation du Pin sylvestre à Fontainebleau, très justifiée au point de vue du sol et du climat, et bien réussie par ses opérateurs, n'a été contrariée que par des influences subjectives. Mais elle est encore incompatible avec la suppression des coupes définitives de Futaie qu'on a cru devoir accorder aux artistes-touristes et biologistes, d'où résulte la régression des essences de lumière, et notamment du Chêne en faveur du Hêtre (voir notre article susvisé de février 1951). Dans ces conditions il semble inévitable de renoncer au Pin sylvestre et de le remplacer par des essences feuillues silicicoles telles que Châtaignier, Acacias, Bouleaux, susceptibles de produire des rejets de souches après incendies ou coupes de taillis, de sorte qu'au bout de peu de temps le sol resterait toujours couvert. C'est le régime adopté dans les environs de Versailles où le Châtaignier, sur le même sol qu'à Fontainebleau, résiste parfaitement à la fréquentation de la population parisienne, de sorte que son éducation semble devoir être étendue aux 2.000 hectares de vides actuels dans notre Forêt.

Georges LUNEAU.

BRYOLOGIE

MUSCINEES ANTHRACOPHILES DE FONTAINEBLEAU.- Pour compléter une étude parue en 1949 dans la Revue bryologique (p.160) sur "Le repeuplement muscinal des parcelles incendiées en Forêt de Fontainebleau", notre secrétaire général Pierre Doignon vient de publier (Le Monde des Plantes, n°273, 1950, p.77) une note décrivant quelques formes anthracophiles d'espèces caractérisant ce peuplement. Il étudie notamment les caractères présentés par *Ceratodon purpureus*, *Bryum caespiticium*, *Campilopus subulatus*, *Pseudoscleropodium purum* et quelques autres Muscinées sous l'influence du milieu nouveau créé par l'incendie.

PREHISTOIRE

LE GISEMENT DE GRES LUSTRES DE LA VIGNETTE (S.& M.).- Les grès lustrés de la zone stampienne, utilisés faute de silex par les Campigniens, forment un remarquable ensemble archéologique. La nature de la roche, ne se débitant et ne se "clivant" pas aussi facilement que le silex, la taille campignienne procédant souvent par vigoureux épannelage, larges enlèvements, donnent à l'outillage des grès un cachet massif et vigoureux assez fruste.

La première grande station de grès taillés reconnue est celle de La Vignette, découverte par le Dr Ch. Durand, de Bourron. Elle est l'objet d'une communication à la Société archéologique de Seine-et-Marne en 1873. Par son antériorité, la pureté de son outillage, la Vignette aurait dû donner son nom à ce faciès original des grès. Elle fut détrônée par les stations de la Forêt de Montmorency dont la première en date, la station du Prieuré (dite encore des Pins brûlés) ne fut découverte que vers 1910 par le Dr H. ~~SAKAXX~~ Cotard.

Le gisement de La Vignette, situé sur la commune de Villiers-sous-Grez, occupe l'extrémité d'un promontoire se détachant nettement d'un plateau supérieur. A la différence des buttes voisines, c'est le grès lustré, dur et résistant, qui constitue la matière des rochers. L'emplacement est donc soigneusement choisi. Tout le versant exposé au midi, sur une étendue d'environ 800 mètres a été l'objet de l'exploitation préhistorique. Des rochers, avec traces de martelures ont servi d'enclumes. Un très important outillage a été recueilli jusqu'à 0,80 m. de profondeur et parfois jusqu'à 2 m. Aucune stratigraphie n'est discernable. Si les pièces supérieures sont noircies par la terre de bruyère jusqu'à 0,30 ou 0,40 m., elles n'en sont pas moins de même technique que les pièces plus anciennes.

L'outil le plus fréquent est la pièce prismatique à section triangulaire ou trapézoïdale avec face plane, de 0,10 à 0,25 m. de long. Les plus longues taillées dans des plaquettes de grès ont leurs arêtes constituées par de petits enlèvements rectilignes et réguliers. L'extrémité forme pointe ou plus fréquemment un biseau. L'utilisation semble être celle d'un gros tranchet, d'un puissant ciseau à bois. Il devait travailler par forte pression. souvent l'outil est fragmenté par le milieu. A côté de cet outil type de la Vignette, le gisement donne d'indiscutables tranchets, des ébauches de haches taillées à larges éclats, des rabots épais, des grattoirs, des percuteurs rares, des nucléi et de grosses pièces irrégulières et épaisses du type "fer à repasser".

Un des traits les plus frappants est, certes, la puissance "industrielle" de l'atelier et le terme semble bien approprié devant la multitude d'ébauches et d'éclats, ~~denses~~ sur plus d'un hectare. Les rochers voisins doivent certainement abriter des fonds de cabanes, utilisant les fosses naturelles, se protégeant par les chaos de grès. Ces fonds d'habitation recèleront-ils un outillage de grès de dimensions réduites mieux adaptées aux besoins domestiques? comme semble le montrer les dernières recherches en forêt de Montmorency. Mais les bois actuels, occupant tout le versant, rendent la prospection difficile. D'autres buttes, non moins bien exposées, méritent également d'actives études.

La différence avec les gisements pré-campigniens d'Aubel est la présence à La Vignette de la hache taillée. Aucune pièce ou éclat polis n'y ont jamais été recueillis, ainsi qu'aucune pièce de silex microlithique d'allure tardenoisienne.

Louis-R. NOUGIER.

UN DOLMEN A REBOURS ?- M. Robert Louvel, de Moret-sur-Loing, nous signale la présence d'une pierre dolménique (?) près d'un petit bois, entre l'Étang de Villeron et la ferme Mazagrand, non loin du chemin d'Episy au hameau de Reboours (S. & M.). Cette pierre mesure 2,80 m. de large et 0,80 m. d'épaisseur.

TOPONYMIE

SUR LE TERME "BUISSON". ORIGINES, EVOLUTION, DERIVES, ANALOGIES.- Suite de la p. 49.- En Bourbonnais et en Berry, des textes d'aveux de la fin du XIII^e et des premières années du XIV^e siècles établissent que le son BO ou BOU et la graphie correspondante étaient alors en cours d'évolution vers les formes nouvelles entre lesquelles ils hésitaient: Boues, Boes, Boe, Boye, Boy et enfin Bois qui a marqué le terme de la transformation dans la France non patoisante (8). En Ile-de-France, Orléanais, Champagne et Picardie, l'hésitation a été analogue mais l'évolution plus rapide. Le Roman de Renart (dernier tiers du XII^es.) en fournit la preuve. Dans les récits écrits par Pierre de St-Cloud, bois a encore conservé la forme bos:

Or vos dirai con il avint ce qui arriva

A Ysengrin quant la nuit vint.

Parmi ces bos s'en va corant...

La ville seoit en un bos...

Messire Chantecler li cos

En une sente les le bos...

Le domaine était assis dans un bois

Le coq

dans un sentier près du bois

Ailleurs le gouffil et le loup se rencontrent (récit peut-être postérieur de quelques années et d'un autre auteur); bos est devenu bois:

Dont venes vos si eslaissies D'où venez-vous si vite?

- Par ma foi, fait-il, de cest bois Par ma foi, fait-il, de ce bois

Dès le XIII^e siècle, l'évolution paraît achevée. Huon le Roy, dans le fabliau intitulé: "Du vair palefroy" écrit:

En .I. bois était son recet Dans un bois était son domicile

Voici, del a même époque, la danse mimée de Bele AElis, oeuvre de Baudouin de la Quarière, citée par Bédier et Hazard (Histoire de la Littérature

française):

A la Reverdie, au bois ! A la reverdie !

Et voici une chanson d'avril, oeuvre picarde citée par les mêmes auteurs:

Entre moi et mon ami

En un bois K'est lès Bétune.

Dans les pays encore patoisants, il est fréquent par contre que l'évolution du Bosc initial ait abouti à deux formes différentes: celle de Boue, Boua influencée par le français, pour désigner le bois coupé, le bois de chauffage (denrée commerciale) et une forme indigène pour désigner le bois dans son sens d'étendue couverte d'arbres. Ainsi, selon M. Dauzat "le Gascon du Comminges va chercher le bouès dans le bosk de ~~KANNA ou AUXORGA~~ et le Vendéen du Marais, le boué dans le bô" (9). Dans la Vallée de l'Ance en Auvergne, selon l'Abbé Chataing, bois se dit encore bêù en patois et bâo autour de Saint-Anthème (6).

Bocage (primitivement Boschage et Boscage) est un autre dérivé de Busk. C'est aujourd'hui un lieu agréable planté d'arbres, un pays très couvert, mais de bois sans grande étendue, voire un petit bois, un bosquet. A l'origine, le boschage pouvait être une forêt touffue et sauvage, témoin le fabliau du Vair palefroy (début du XIII^es.), où le terme est écrit boschage et boscage:

Adonc estoient li boschage

Dedanz Champaigne plus sauvage...

Mieux aime à morir el boscage

que recevoir tel mariage...

Une femme desconseillie

Est issue de cel boscage

J'aime mieux mourir dans ma forêt

que me marier contre mon gré

Une femme découragée

est sortie de ce bois

Plusieurs appellations géographiques plus ou moins anciennes tirent leur nom de ce mot: des pays: le Bocage vendéen, le Bocage normand, le Bocage champenois, le Bocage bourbonnais; et des localités: En Seine-et-Marne, la commune de Lorrez-le-Bocage, dans l'Yonne, les communes de Grange-le-Bocage et Egriselles-le-Bocage.

Tandis que Boscus évoluait en bois, une évolution analogue faisait dériver de l'Italien Boschetto, petit bois, ou de son équivalent bas-latin Boschetum, l'un et l'autre issus de la racine busk les mots français bosquet et bousquet (transformé ensuite en bouquet). Le Bouquet du Roi, dans la Forêt de Fontainebleau, en tire son nom, ainsi que le Boisshot ou Boischaut berrichon (10) pays de bosquets et de bouchures. A la filiation se rattachent les noms de la commune de St Martin du Boschet (S. & M.), des hameaux du Bouchet, près de Vilbret (commune de Rosay-en-Brie, S. & M.); du Bochot à la lisière de la Forêt d'Aumont (Aube); du Bouchet, sur les bords de l'Essonne (commune de Verd-le-Petit, S. & O.); de plusieurs communes du même nom dans la Vienne, la Haute Loire, la Haute Savoie et la Drôme; de nombreux domaines et hameaux de l'Allier dénommés Boucat, le Bouchet, le Bouchat, les Bouquets, la Bouchatte, la Bouquetterie... et sans doute aussi du Bois Bouchy à la lisière du Bois de Valence (Seine-et-Marne).

Bûcheron s'écrivait à l'origine Boscheron. Les suffixes en on sont des suffixes anciens et populaires (bourbonnichon, berrichon, forgeron, vigneron). Le boscheron était l'homme du bois, di bosc, et non, comme un rapprochement sommaire pourrait le faire croire, l'homme qui scie des bûches. La "Générale description du Bourbonnais" (12) dont je parlerai plus loin, fait mention en 1569 d'un bois dénommé les Tailles du Boucheron. De nombreux terroirs de cette région s'appellent Boucherat, Boucheraud, Bouchereux, Boucheron (11). Il y a aussi un Bouchereau en Seine-et-Marne, à la lisière du Bois de Nanteau. En Picardie, bûcheron se disait boquillon. En patois du Berry, on dit encore Boucheton (13). De Busk dérivent aussi bûche (morceau de bois de chauffage), bûcher (empilage et lieu d'empilage du bois de brûle) et le verbe bûcher (dégrossir le bois, le travailler, et, au figuré, travailler avec ardeur); scier du bois se disait au Moyen-Age bûcheter, témoin le Roman de Renart:

La femme au prouvaire seoit

Enmi sa court, si buchetoit

se tenait dans la cour

où elle sciait du bois

Débusk dérivent encore le mot débusquer (faire sortir du bois), son synonyme débûcher, employé en vénerie; embûche (à l'origine cachette dans un bois, piège); embuscade, même sens, et s'embusquer (se cacher dans un bois) ces deux derniers mots venus de l'Italien imboscata, imboscare; embûcher (commencer une coupe de bois); trébuchet (de trans= au delà, et buc= tronc) à l'origine piège fait avec un tronc d'arbre dans lequel l'animal tombe après avoir fait basculer le tronc, puis par métaphore: balance à peser les monnaies "trébuchantes et sonnantes", et au XII^e siècle machine de guerre à contrepoids et longue flèche de bois qui lançait des boulets de pierre; le verbe trébucher (tomber sur un obstacle, perdre l'équilibre; une expression qui tire son origine des termes précédents: "Ramasser une bûche (tomber); enfin le verbe boucher employé par les enfants dans leurs jeux de cache-cache (à l'origine, certainement, se cacher dans un bois et y tendre une "embuscade" aux autres joueurs sans se laisser découvrir).

(A suivre)

François MITTON.

Erratum: A propos des bois chenus, p.49 du précédent numéro, seconde ligne et suivantes, au lieu de: "La localité de l'Eure dénommée Bois Chenu..." il faut lire: "La localité de l'Eure-et-Loir dénommée Chêne Chenu, entre Villette les Bois et Achères..."

SUR QUELQUES TABLES ET CROIX DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU. - Table du Roi (Territoire de Montigny): La Table ainsi dénommée est portée sur les cartes de l'I.G.N. (alt. 128 m.). Elle se trouve à 300 m. au S. de la route du bornage et à l'E. du chemin du Croc-Marin à Sorques. On y accède en venant du nord par une petite piste tracée au milieu des ronciers. Il est plus facile de l'atteindre en suivant le chemin de Larchant à Moret et en montant au Nord. Les mesures approximatives de cette table de grès sont les suivantes: Long. côté N 1,98 m., côté E 2,10 m., larg. 1,05 m., épaisseur 0,30-0,34 m. 4 piliers aux angles et un pilier central: hauteur 0,54 m.-0,64 m. A quelques mètres au S. de la Table se trouve un bloc de grès carré avec cavité de même forme où pouvait être encastrée la base d'une croix. De ce point, vue très étendue sur la Vallée du Loing. Félix Herbert (Dictionnaire..., p.129) écrit: "Croix X... La carte de Cassini marque une croix vers l'extrémité du Tertre Blanc, près Sorques, sans lui donner de nom". Ce socle serait-il l'emplacement de cette Croix X... de Cassini? Le Tertre Blanc se trouve au SW de la cote 128 (Table du Roi) à une faible distance, mais comme Herbert parle de "l'extrémité" du Tertre Blanc, on peut supposer que l'emplacement indiqué correspondait à la cote 128. Ajoutons que l'Atlas de 1835 et la carte Colinet portent en ce lieu la dénomination: Mont Faucon; le Mont Caton se trouve plus à l'W., entre le chemin des Vaches et le chemin de Montigny.

Croix Antée: D'après F. Herbert (Dictionnaire..., p.104) "elle était placée sur le chemin de Fleury (Dom Morin, P. Dan), vers le carrefour du Grand Duc, au sommet de la côte. Quoiqu'elle ait disparue en 1728 (d'après Domet) elle figure encore sur le plan de Denis et Pasquier, en 1764". Il convient de remarquer que sur ce plan elle est située non au sommet de la côte mais en un point plus éloigné vers l'W., à 300 m. à l'E. environ de l'actuel carrefour du Touring-Club. Le plan de 1726, qui signale la Croix Lanterne, ne mentionne pas la Croix Antée.

Croix Lanterne: D'après F. Herbert (Dictionnaire..., p.114) "elle s'élevait sur la route de Fleury (N.837) à l'intersection de la Rte du Château; tombée de vétusté en 1728". Sur le plan de 1726, elle est située au milieu du large "chemin" de Milly, à l'emplacement précité. Elle figure encore sur le plan de Denis et Pasquier, en 1764. D'après ce document, elle se trouvait légèrement au Nord du "chemin de Fleury".

Paul PREGENT.

SUR QUELQUES LIEUXDITS DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU.- Noms disparus:
Dans l'Abeille de Fbleau en date du 29 mars 1912, M. Ch. Waddington a fait paraître une étude sur la "Garenne de Cumier" qui est peut-être l'actuelle Garenne de Bourron. L'auteur fait mention d'une charte de Philippe le Bel datée de septembre 1301, charte contenant un procès-verbal de bornage. Les lieux dits suivants me sont, dit-il, "totalement inconnus": Covéa, les Orteilons, Mons Sancti Michael, la Barre, forêt de Gonias. La Garenne est concédée aux habitants de Recloses, de Cumier, de Grès et de Bourron. Au début du XV^e siècle, le hameau de Cumier a disparu, mais à cette époque, "on commence à raconter mention du hameau de La Vignette qui n'est peut-être qu'une résurrection de l'ancien hameau de Cumier, sous un autre nom et à un emplacement qui n'est pas forcément exactement le même". Dès 1624, le hameau de la Vignette figure sur le plan Picart; il est porté sur les cartes de 1726, de 1764 et de 1773, mais la carte des chasses de 1809 ne signale que le "Rocher" de ce nom. Ch. Waddington ajoute: "quant à l'emplacement de la Garenne de Cumier, il me semble bien difficile de la retrouver exactement; les lieuxdits ont changé de nom, les terrains avoisinant cette garenne, cultivés à l'époque de la charte, ont changé de nature". A notre époque, de tous les noms précités subsistent seulement Cumier: Carrefour, route des Ventes Cumier (VIII^e Série) et La Vignette (Rocher, au Nord de Villiers-sous-Grès). Sur la carte de Cassini (XVII^es.) on remarque des maisons portées à l'emplacement de La Vignette; serait-ce l'ancien hameau de Cumier ?

Carrefour Béringhem: Carrefour situé en bordure N. du Champ de Tir, sur la Rte Lemonnier, entre le Cr. de Champ Minette (alt. 76,6 m.) et la Rte N.7. L'emplacement de ce carrefour (alt. 78,4 m.) est porté de façon exacte sur toutes les cartes spéciales concernant la forêt: Colinet, C.A.F., Meunier, Plan de l'Aménagement, ainsi que sur la carte du canton de 1884 et sur la carte en couleurs au 1/20.000^e de l'IGN (feuille de Fbleau, n^o2). Sur la carte en couleurs au 1/50.000^e de l'IGN (tirage de juin 1948) il a été reporté par erreur plus à l'E. sur la route N.7, à la cote 78,1 m.

Carrefour du Fauconnier: Ce carrefour se trouve sur la Rte Ronde, entre le Cr des Cépées et le Cr du Touring-Club; une plaque neuve des E. & F. le désigne sous le nom de Cr du Fauconnier. Il est ainsi dénommé sur le plan de l'Aménagement de 1904, sur la carte au 1/20.000^e de l'IGN et sur l'Atlas des Domaines de la Couronne établi conformément à la Loi du 2 mars 1832. A une époque indéterminée, ce nom a été donné à un carrefour situé au NW, au croisement des Routes du Faucon, de la Roche qui pleure et Geoffroy = Cr du Fauconnier de la Carte Colinet au 1/50.000^e. Ce dernier carrefour est encore indiqué à l'heure actuelle (août 1950) sous la dénomination précitée sur deux anciennes plaques des E. & F. apposées sur des arbres, route Geoffroy.

Rocher Fourceau: Partie W. (de la R.N.7 à la Rte de la Fanfare): La chaîne est actuellement traversée par les routes de Pompadour, de l'Engoulevent, des Eclats et de la Fanfare (N-S). Entre la Rte de l'Engoulevent et celle de la Fanfare, plusieurs routes portées sur l'atlas de 1835 et sur le plan de l'Aménagement de 1904 sont actuellement introuvables sur le terrain. Le point de départ sur de la Rte des Eclats, sur la Rte de Jemmapes, a été reporté plus à l'E., en face du point d'arrivée de la Rte du Chevreuil. Pour Herbet, la Rte de l'Engoulevent commence à la Rte des Erables et Déluge et prend fin à la Rte de Médicis. Pour Reuss, elle ne part que de la Rte N.7 (conforme au plan) Partie E (de la route de la Fanfare à la Rte GC 58): Le plan de l'aménagement indique la Rte du Fourceau et la Rte du Pavillon (N-S). La Rte du Pavillon est portée sur l'Atlas; celle du Fourceau également, mais seulement au crayon; la route du Fourceau figure seule sur la carte Colinet. La disparition de ces deux routes sur le terrain est complète (très vagues traces se perdant dans les anciennes carrières). Le Dictionnaire de F. Herbet signale ces deux routes.

F. Herbert signale la Rte de la Chevrette allant de la Rte de la Gorge-aux Loups au Cr. du Daim; sur le plan de l'Aménagement, les cartes Colinet et Meunier, elle va de la Rte de la Gorge aux Loups à la Rte de Jemmapes. La Rte de la Fanfare est signalée par Herbert de la Rte de Jemmapes à la Rte d'Occident; sur les documents précités, elle va de la Rte de Valmy à la Rte d'Occident par le Cr. du Daim.

Le tronçon de route traversant le Rocher Fourceau, entre les routes de Jemmapes et de Valmy, n'est pas dénommé sur le plan; sur la carte Meunier, c'est la partie N. de la "route circulaire de Jemmapes", alors que suivant Weil, cette route circulaire prend fin à la Rte de Jemmapes, ce qui est exact. Une plaque ancienne, à l'intersection des routes de Jemmapes et de la Chevrette porte la mention: "Route de la Fanfare" (Route de la Chevrette semblerait plus logique), le tronçon étant dans l'axe de cette dernière route).

Pavillon Chinois: Dans la parcelle B^I de la III^e Série, entre les routes de la Plaine de Bois-le-Roi, du Grand Amiral, du Pavillon Chinois et Barillon. Desservi par une route partant du croisement de ces deux dernières routes. Son emplacement ne figure pas sur l'Atlas de 1835. Le pavillon se dressait au N. de la route de ce nom et un peu à l'E. de la Rte de l'Amiral. La carte de 1809 indique: "Pavillon ruiné". Il avait été construit pour Marie-Antoinette suivant arrêt du Conseil du 25 sept. 1784, et fut rasé en 1793 (Herbet, p. 324)..

Massif des Trois Pignons: Une grande discordance existe, au point de vue toponymique, entre la carte cantonale de 1884 et la carte au 1/20.000^e de l'IGN (levés de 1928 révisés en 1938, publication de 1941, tirage de mai 1942). Voici quelques exemples: La première dénomination est celle de la carte de l'IGN, la deuxième celle de la carte de 1884:

Bois de la Charme = Bois de la Plaine des Pommiers; bordé au S. par le "chemin de la Plaine du Pommier sauvage".

Châteauvau = Bois de la Justice de Chambergeot; bordé au N. par le chemin précité, au S. et à l'E. par le "chemin de la Charme à la Vallée d'Arbonne". La carte Colinet porte la mention: "Rocher de la Justice" à 1 km. NE de Noisy-sur-Ecole, non loin du domaine de Chambergeot.

Maison de la Mère Thomas; Non indiquée sur la carte de l'IGN, portée sur la carte Colinet, cote II 8, 5.

Les Boulinières du Laris plat = Rocher de Jean des Vignes; cote I 24, 2; Bordées au N. par le "chemin de la Vallée close", à l'E. par le "chemin de la Plaine de Jean des Vignes" que prolonge au NE le "chemin de la Vallée des Potets".

Bois du Bas du Guichet; Bois du Dessus des Moyères; Bois de l'Ané Mayeux; Bois de la Plaine de la Mée. Entre le "chemin de la Plaine de la Mée" et l'ancien "chemin de Milly" au NW, le "chemin du Vaudoué à Melun" au SW et la Rte GC I 6 à l'W. La carte de l'IGN ne comporte aucun de ces noms; elle indique "Rocher Guichot", rocher signal, cote III, 9 dans la partie S. du Bois de la Plaine de la Mée.

Rocher Caillot = Bois des Rochers Cailleaux; au NE du Vaudoué, au N. du Bois du Fond de la Garenne.

Le chemin passant entre la Feuillardière et la Butte de Sucremont (II 9, 3) au N. et la chaîne du Larris qui parle (I 26, 4, I 23 m.) au S. est dénommée "Chemin de Trappe-Charette" sur la carte du Conseil général (1884) et sur la carte Colinet. Il est porté sur la carte de l'IGN, mais aucun nom n'est indiqué.

Route du Prince de la Moskowa: De la Rte Ronde au chemin des Pieds pourris (Rocher de Milly). Sur la carte au 1/20.000^e du Service géographique de l'Armée (1924), le tronçon Rte Ronde-Rte du Rocher de Milly n'est pas indiqué. Le tracé entier de cette route, forte embroussaillée actuellement (1950) ne figure pas sur la carte en couleurs au 1/50.000^e de l'IGN (Juin 1948).

Route de Fontainebleau à Montigny par le Montoir: Désignée par erreur sous le nom de "Rte du Manoir" sur la carte de l'I.G.N.

Ancien chemin de Sorques: Complément à ma note du bull. ANVL, 1950, p. 145: Cet ancien chemin se prolonge à l'W. de la Rte du Petit Mont Chauvet jusqu'au terrain militaire dit du Carrousel situé entre la Rte de Moret (N.5 bis) et la Rte de Marlotte (GC 58). Une plaque indicatrice est apposée sur un arbre cornier au Cr. de Cheyssac. Ce tronçon ne figure ni sur le plan de l'Aménagement ni sur la carte Colinet. Il est porté sur la carte au 1/20.000° de l'IGN ainsi que sur les cartes Meunier et du Club Alpin. Cet ancien chemin aboutissait jadis au carrefour de l'Obélisque, ainsi qu'il est indiqué sur la carte des Chasses (1809).

Route de la Tronchure: Ventes Bouchard, 1° Série, Parcelle C³ et D³. Tronchure, sur le plan de l'Aménagement. Il faut lire Trochure = Andouiller supérieur du bois de Cerf (au dessus de la chevillure). La chevillure est le 3° andouiller. Route de la Perlure: Ventes Bouchard; On appelle perlures les excroissances qui se trouvent le long du merrain ou perche du bois de Cerf. Route de l'Empaumure: Ventes Bouchard; Le merrain se termine par une fourche: l'Empaumure. L'empaumure régulière ou couronne ou chandelier se termine comme les doigts d'une main ou les branches d'un chandelier avec trois ou plusieurs pointes (les chandelles ou épis).

Paul PREGENT.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE DE FEVRIER 1951 A FONTAINEBLEAU.- Le mois de février 1951 a été doux (excès de 1°7) surtout dans les minima (excès de 2°6), sans fortes gelées normalement arrosé (lame excédentaire de 4 mm.) mais avec un nombre de jours de pluie très élevé (excès de 9 j.), sans neige; il a été normalement humide (excès de 2 %); peu insolé; la pression a été très faible (déficit de 6 mm.); les vents ont dominé de SW-W-NW (20 j.); ils ont été forts les 4 et 5, le 8 et le 20 (max. 80 km.h.) et souvent notables.

Thermo: Moyenne 3°82 (normale 2°10), moy. des min. 0°5 (n. -2°1), des max. 7°2 (n. 6°5); min. abs. -5°0 (n. -9°6); max. abs. 11°2 (n. 13°0). - Pluvio: lame 49,2 mm. (n. 45,0) en 21 j. (n. 12); 0 j. de gouttes; durée 49,2 h; max 5 en 24 h. 8,5 mm. - Hygro: Moy. 82,1 % (n. 80,6); moy. des max. 99,3 % (n. 99,7), des min. 64,9 (n. 64,0); min. abs. 33 %; durée 26 j. - Baro: Moy. 766,9 (n. 763,2), matin 755,2, soir 758,5. - Nébulo: Moy. 70,3 %; matin 62, midi 80, soir 69. - Anémo: SW 12 j., NE 6 j., W 4 j., NW 4 j. Nombre de jours: Gel 15, grêle 3, grésil 0, neige 1, brouillard 4, orage 0, insolation nulle 1, insolation continue 2.

UN HIVER REMARQUABLEMENT DOUX: 1950-1951.- L'hiver 1950-1951 présente cette particularité d'avoir été le plus doux qu'on ait connu à Fontainebleau depuis au moins 67 ans (début des observations en 1883). Voici, à titre de comparaison, les minima absolus de chaque mois pour les autres hivers qui viennent immédiatement après lui pour la douceur, et la normale pour les périodes correspondantes:

	1950-51	Normale	1883-84	1922-23	1889-90
Novembre	-3.5	-6.2	-4.2	-8.2	-5.6
Décembre	-7.4	-9.6	-8.3	-7.1	-7.8
Janvier	-3.2	-10.3	-4.0	-6.9	-5.6
Février	-5.0	-9.6	-5.3	-4.6	-7.5
Mars	-6.0	-7.6	-6.0	-4.0	-10.5
Minima accumulés	-25.1	-43.3	-27.8	-30.8	-37.0

On voit par les températures minima accumulées la place que prend l'hiver 1950-51 dans la série, devant celui de 1883-84. A noter qu'il a quand même gelé 66 jours pendant ces 5 mois (normale 89 j.), mais 9 fois seulement le minimum fut inférieur à -5°, dont aucune en janvier ni février, ce qui ne s'était vu jusqu'à présent qu'une seule fois, en 1928.

Station O.N.M.



